



CONVOCAION EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les Soeurs de la Perpétuelle Indulgence du Couvent des 69 Gaules vous convient à l'**Assemblée Générale Ordinaire** de l'association qui se tiendra en notre Sainte-Chapelle du centre LGBTI (19 rue des Capucins, 69001 Lyon) le vendredi 6 Novembre 2015 à partir de 19h00.

Au (dés)ordre du jour :

- Vérification du quorum, si le quorum n'est pas atteint, l'assemblée générale extraordinaire prendra le relais.
- Présentation du bilan financier.
- Mise au vote du quitus au trésorier et de l'approbation du bilan financier.
- Présentation du rapport d'activité.
- Présentation du bilan moral.
- Mise au vote de l'approbation du bilan moral.
- Questions diverses.
- Présentation des candidats au conseil d'administration.
- Élection du nouveau conseil d'administration.

ATTENTION ! NE PARTEZ PAS, CE N'EST PAS FINI !

Nous vous rappelons que pour participer aux votes, vous devez être adhérent à jour de cotisations.

Cette assemblée générale ordinaire sera suivie d'une **Assemblée Générale Extraordinaire** !



CONVOCATION EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Les Soeurs de la Perpétuelle Indulgence, Couvent des 69 Gaules vous convient à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu qui se tiendra en notre Sainte-Chapelle du centre LGBTI (19 rue des Capucins, 69001 Lyon) le vendredi 6 Novembre 2015 à partir de 20H00.

Au (dés)ordre du jour :

- Si le quorum n'est pas atteint en Assemblée Générale Ordinaire, tenue de l'assemblée Générale Extraordinaire sur les différents points évoqués sur la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- Mise au vote de la modification statutaire entérinée à la précédente assemblée générale : modification de l'article 3 des statuts comme suit : « Le siège social de l'Association est fixé au : *Forum Gay & Lesbien – 17 Rue Romarin – BP 1174 – 69201 LYON Cedex 01.*

Il pourra être transféré par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire ou du Conseil d'Administration. »

Sera remplacé par : « Le siège social de l'Association est fixé au : *Centre LGBTI Lyon – 19 Rue des Capucins 69001 LYON.*

Il pourra être transféré par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire ou du Conseil d'Administration. »

Nous vous rappelons que pour participer aux votes, vous devez être adhérent à jour de cotisations.

Enfin, lorsque tout cela sera fait, nous pourrons festoyer !